

## Communiqué de presse

### **Efficacité énergétique et performance des bâtiments**

## **La Banque des Territoires, la FEDENE et le SNEC signent une convention visant à promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales**

Paris, le 3 juillet 2019

**La Banque des Territoires, la FEDENE<sup>1</sup> et le SNEC<sup>2</sup> s'associent au service de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales afin de proposer une nouvelle solution concrète de financement des actions d'efficacité énergétique adossées à des garanties de performance : l'intracting<sup>3</sup> sécurisé.**

Avec ce dispositif, la FEDENE et la Banque des Territoires entendent ainsi promouvoir la pratique des contrats de performance énergétique (CPE), unanimement reconnus comme constituant un levier essentiel à la réduction des consommations énergétiques des bâtiments ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de la loi ELAN.

L'« intracting sécurisé » est une solution qui associe le financement d'actions d'efficacité énergétique sous la forme d'une démarche « intracting », à la mise en place d'un engagement de réduction des consommations énergétiques porté par l'opérateur de services énergétiques. Ainsi, l'intracting sécurisé est une solution globale et opérationnelle, qui répond parfaitement aux besoins des collectivités locales pour réduire la consommation énergétique de leur patrimoine public, sur la base d'une approche en coût global garanti.

Cette offre représente une solution pertinente pour une majorité de bâtiments qui nécessite des rénovations techniques (chauffage, éclairage, régulation (GTC), eau chaude sanitaire).

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe de 2,5 milliards d'euros sur 5 ans mise en place par la Banque des Territoires, à la suite de la signature de la convention du 30 mai 2018 signée entre l'Etat, la Banque des Territoires et l'ADEME relative au Grand Plan d'Investissement au service de l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

Pour Pascal ROGER – président de la FEDENE « *L'intracting sécurisé correspond parfaitement aux solutions de rénovation technologiques et comportementales recommandées dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et à la démarche de performance énergétique pour le tertiaire public promue par la FEDENE. L'objectif est de massifier des appels à projets de type contrats de performance énergétique autoportants financièrement, permettant de réaliser et garantir des économies de l'ordre de 20 à 35 % sur ce patrimoine, en complément des actions de rénovations lourdes pour les bâtiments les plus précaires qui doivent être financés majoritairement par des fonds publics* ».

<sup>1</sup> Fédération des Services Energie Environnement

<sup>2</sup> Syndicat National de l'Exploitation Climatique et de la maintenance

<sup>3</sup> Dispositif de financement mis en place en interne par un gestionnaire de patrimoine immobilier. Il est destiné à financer des actions d'efficacité énergétique, permettant ainsi de réduire les consommations de fluides. Il se matérialise concrètement par la création d'un « fonds » dans la comptabilité analytique, fonds alloué à la performance énergétique d'un patrimoine immobilier. Les crédits de fonctionnement non dépensés, c'est-à-dire les économies réalisées suite et grâce aux actions engagées, sont ainsi « transformés » en capacité d'investissement.

Pour Emmanuel Legrand - directeur du département Transition Energétique et Ecologique de la Banque des Territoires « *L'intracring sécurisé est une excellente solution pour les collectivités qui souhaitent réduire leur empreinte énergétique tout en réalisant des économies de fonctionnement. En finançant 50 % des travaux de rénovation énergétique des collectivités, la Banque des Territoires leur permet de réinjecter les économies générées par la baisse de consommation énergétique dans de nouvelles opérations. Avec ces enveloppes intracring, nous aidons les collectivités à mettre en place des Contrats de Performance Energétique (CPE) sur leur parc de bâtiments et ainsi à bénéficier d'une garantie de performance énergétique. Pour la Banque des Territoires, c'est notre contribution à des territoires plus durables* ».

Pour rappel – source Banque des Territoires :

- 250 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation moyenne du parc public
- 5 m<sup>2</sup>/hab. de patrimoine des collectivités (50 % bâtiments éducatifs)
- 50 €/hab./an de facture énergétique du patrimoine
- 100 à 200€/m<sup>2</sup> de travaux de mise aux normes et de performance énergétique

---

#### **A propos du SNEC - Syndicat National de l'Exploitation Climatique et de la maintenance**

Le SNEC, membre de la FEDENE, regroupe une soixantaine d'entreprises de services dans le domaine de l'efficacité énergétique. Leur chiffre d'affaires atteint les 3 milliards d'euros. Leurs activités couvrent l'intégralité de la chaîne de valeur de l'efficacité et la rénovation énergétique depuis la conception, les travaux de modernisation, leur financement, l'exploitation et la maintenance, ainsi que la sensibilisation des usagers aux gestes qui contribuent à l'efficacité énergétique. A travers ses adhérents, le SNEC gère 70 % du parc collectif résidentiel, soit 82 GW de puissance installée.

[www.snec-energie.fr](http://www.snec-energie.fr)

#### **A propos de la FEDENE - Fédération des services énergie environnement**

La FEDENE, Fédération des Services Energie Environnement, regroupe, à travers 7 syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facilities management. Dans une logique de filière amont-aval la FEDENE a intégré, depuis 2019, un nouveau syndicat, le SN2E, qui rassemble les bureaux d'études spécialisés en ingénierie déchets et énergie. Les adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables.

[www.fedene.fr](http://www.fedene.fr) | [@ FEDENE](https://twitter.com/FEDENE)

#### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

#### **Contacts presse :**

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline CARDI – [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 01 58 50 31 36

#### **FEDENE - SNEC**

Séverine BATY - [sbaty@fedene.fr](mailto:sbaty@fedene.fr) – 06 81 34 80 20

Isabelle LAVILLE - [ilaville@replique-com.com](mailto:ilaville@replique-com.com) – 01 40 86 31 53 – 06 25 47 18 03